



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONJOINT**

### **VISITE A BANGUI D'UNE DELEGATION CONJOINTE UNION AFRICAINE - COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE**

**Bangui, le 28 décembre 2013 :** Dans le cadre de l'appui à la mise en œuvre du mandat de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA), une délégation de représentants de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et de l'Union africaine (UA) s'est rendue à Bangui, ce jour 28 décembre 2013. La délégation comprenait les Ministres des Affaires étrangères du Tchad et de la République du Congo, le Ministre de la Défense de la République du Congo et le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'UA.

La délégation a eu des entretiens avec les autorités de la transition, notamment le chef de l'État, le Premier ministre et le Président du Conseil national de transition (CNT). La délégation a également rencontré les représentants des partenaires internationaux et autres membres de la communauté diplomatique en République centrafricaine (RCA). Elle a, en outre, eu des échanges avec des membres de la plateforme confessionnelle et de la société civile centrafricaine.

La délégation a réitéré son soutien aux autorités de la transition, ainsi que sa solidarité avec le peuple centrafricain dans toutes ses composantes. Elle a insisté sur la nécessité d'une cohésion réelle entre tous les acteurs centrafricains et celle d'une unité d'action. Elle les a exhortés à poursuivre la mise en œuvre de la Feuille de route de la transition. Pour leur part, les autorités de transition ont fait preuve de cohésion et d'unité de vue s'agissant du message sur la réconciliation nationale.

La délégation a salué le travail accompli par les personnels de la MISCA, et rendu hommage aux militaires et policiers de la Mission qui ont fait le sacrifice ultime au service de la cause de la paix, de la sécurité et de la stabilité en RCA. Elle a exprimé ses encouragements aux personnels de la Mission, notant qu'ils opèrent dans des conditions très difficiles. La délégation a appelé à éviter toute stigmatisation de contingents relevant de la MISCA. Elle a été encouragée par les mesures prises par le commandement de la MISCA pour le redéploiement de ses forces en vue de mieux faire face à la situation sécuritaire, et ce au moment où la Mission enregistre des contributions supplémentaires en troupes.

La délégation a, enfin, souligné la nécessité d'un appui international soutenu pour faciliter la mise en œuvre du mandat de la MISCA tel qu'autorisé par la résolution 2127 (2013) du Conseil de sécurité des Nations unies, pour une période d'une année. A cet égard, la délégation s'est félicitée de la coopération entre la MISCA et l'Opération SANGARIS déployée en RCA. Elle a mis un accent particulier sur la nécessité d'un soutien international accru en faveur de la RCA, y compris sur le plan humanitaire, pour venir en aide aux très nombreuses populations déplacées par la crise.